

**LA COMMISSION DES USAGERS DU CENTRE HOSPITALIER DE COUTANCES**

La **Commission Des Usagers** (CDU) a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge. Cette commission facilite les démarches de ces personnes et veille à ce qu'elles puissent, le cas échéant, exprimer leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendre les explications de ceux-ci et être informées des suites de leurs demandes.

La CDU est à même d'indiquer les différentes voies de recours appropriées aux litiges soulevés. Elle peut être saisie par courrier adressé à la direction du Centre Hospitalier aux coordonnées suivantes :

**Monsieur le Directeur**  
**Centre Hospitalier de Coutances**  
**Avenue de la gare**  
**50 208 COUTANCES cedex**  
**Tél : 02.33.47.40.03**

Email : [direction@ch-coutances.fr](mailto:direction@ch-coutances.fr) ; [RU@ch-coutances.fr](mailto:RU@ch-coutances.fr) (pour contacter directement les représentants des usagers)

Référence Code de la Santé Publique		Collège ou instance d'appartenance	TITULAIRE	SUPPLEANT
<b>Membres obligatoires</b>				
Art. R1112-81 (I.1°)	Représentant légal de l'établissement ou la personne qu'il désigne à cet effet	Corps des directeurs	<b>Mr Frédérick MARIE</b>	<b>Mme Laure SALLES</b>
Art. R1112-81 (I.2°)	2 médiateurs et leurs suppléants	Médiateur non médical	<b>Mme Nathalie RUEL</b>	<b>Mme Isabelle DE SAINT-DENIS</b>
		Médiateur médical	<b>Mme le Dr NKUKA CHESNEL</b>	<b>Mr le Dr EL ALAMI</b>
Art. R1112-81 (I.3°)	2 représentants des usagers et leurs suppléants	Membres d'associations ou d'unions d'associations agréées désignés par l'ARS	<b>Mr Philbert CHAVIGNON</b> <b>Mme Josette GIRARD</b>	<b>Mr Alain PIERRE</b> <b>Poste vacant</b>
<b>Membres facultatifs</b>				
Art. R1112-81 (II.1°)	Pdt CME ou son représentant	Commission Médicale d'Etablissement	<b>Mme le Dr FAIDERBE DELOLY</b>	<b>Mr le Dr RWAMUHUNGA</b>
Art. R1112-81 (II.2°)	Un membre CSIRMT et son suppléant	Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques	<b>Mme Laurence DROUIN</b>	<b>Mme Florence BESNARD</b>
Art. R1112-81 (II.3°)	Un représentant du personnel et son suppléant	Comité Technique d'Etablissement	<b>Mme Karin LEDOUX</b>	<b>Mme Nathalie GODEFROY</b>
Art. R1112-81 (II.4°)	Un représentant du Conseil de Surveillance et son suppléant	Un représentant du Conseil de Surveillance choisi par et parmi les représentants des collectivités locales et les personnalités qualifiées.	<b>Mr Jacky BIDOT</b>	<b>Mme Christine RENNES</b>
<b>Membres à titre consultatif</b>				
Art. R1112-86 (2 <sup>ème</sup> alinéa)	Responsable politique qualité	Responsable service qualité et gestion des risques	<b>Mme Elise BAILLET</b>	<b>Mme Tess TORSELLI</b>

La direction

*Cette plaquette est à afficher dans les services, et à joindre à tout courrier de plainte.*